

## Compte rendu du Comité Technique de l'Ardèche du jeudi 10 septembre 2020

Le comité technique de l'Ardèche s'est réuni le jeudi 10 septembre 2020 à Privas avec l'ordre du jour suivant :

1. Examen du tableau de suivi des engagements (pour information)
2. Bilan de la formation professionnelle 2019 (pour information)
3. Nouveau Réseau de Proximité (pour information)
4. Paiement de proximité (pour information)
5. Questions diverses (dont point sur la situation sanitaire)

Lecture en présentiel de la déclaration liminaire de Solidaires Finances Publiques (cf. ci-après).  
Le directeur répond aux liminaires en abordant divers sujets.

Sur le plan de relance, le DDFIP indique que la DGFIP est concernée

- par les bâtiments domaniaux (déjà bien anticipé avec Tournon)
- par la réglementation des paiements des dépenses de l'État et des Marchés Publics
- en matière de fiscalité professionnelle : baisse des impôts de production : Diminution de la CVAE (équivalente au montant de la part régionale) et abattement 50 % bases CFE des établissements U.

Le stock de masques est suffisant pour couvrir 35 jours. La DDFIP réfléchit à l'acquisition de masques à lecture labiale pour pouvoir communiquer avec les personnes malentendantes. (question abordée lors du prochain CHSCT).

Pour le port du masque obligatoire depuis le 1/09, le président indique qu'il attend une circulaire DGAFp qui devrait traduire à la fois la marche à suivre dans notre administration pour les masques mais aussi qui devrait répondre aux interrogations sur les ASA personnes vulnérables et la situation des parents qui voient l'école de leurs enfant fermer (ASA ? Congés ? Maladie ? Attention : jour de carence).

35 PC portables vont arriver vers le 15/09.

Le fait de ne pas avoir distribué plus de PC portables a obligé les collègues à rester en ASA pendant le confinement, par conséquent ces mêmes collègues ont été touchés par la directive sur le vol des congés.

Nous avons demandé que le directeur fasse passer l'information aux agents et aux chefs de service sur la disponibilité des ordinateurs portables pour éviter que les agents mis en quatorzaine se voient refuser à tort le télétravail.

Nous avons rappelé les injustices liées à la distribution de la prime covid et comment elles ont été calculées en rappelant que certains considérés en télétravail ont été rappelés en présentiel mais n'ont pas perçu de primes contrairement aux collègues considérés comme présents mais qui font partie de la même rotation....

## **1. Examen du tableau de suivi des engagements**

Les messages d'accueil téléphonique des serveurs vocaux interactifs vont être réenregistrés via un prestataire de service pour être uniformisés nationalement (heures d'ouverture, réception sur rendez-vous, centre de contact). Nous sommes couverts par un centre de contact depuis juillet. Migration de l'ensemble de la téléphonie DGFIP en vers un système IP à compter de 2020.

Nous avons demandé qu'un document synthétise l'ensemble des horaires d'accueil physique et téléphonique de chaque service du département.

## **2. Bilan de la formation professionnelle 2019 :**

L'effectif en 2019 de la DDFIP de l'Ardèche est de 396 agents (418 en 2018). L'équipe locale est composée d'un inspecteur à la direction et de 29 formateurs (7 cadres A+, 18 cadres A, 3 cadres B et 1 cadre C). L'équipe locale a créé six formations pour répondre à des besoins départementaux spécifiques : Préparation budgétaire ; Visa de la Paye chefs de service ; Lecture des fiches hypothécaires ; Application ANAFI ; Délivrance de quitus ; Bureautique perfectionnement.

Taux d'accès à la formation en Ardèche 91,40 %

Les agents de la direction ont bénéficié de 1 568 jours de formation, soit une moyenne globale de 4,33 jours par agent. Ce nombre de jours/agents est en légère hausse par rapport à 2018 (4,11 jours par agent).

Les formations en local obtiennent un taux de satisfaction de **95,59 %** (95,56 % en 2018). Ce taux, plus que satisfaisant, est à mettre au crédit de l'équipe locale de formation. Le taux de satisfaction pour les formations créées localement est de 97,35 %.

Pour le projet du plan de formation 2020 la réalité est évidemment bien différente des prévisions et tout va dépendre de l'évolution de la situation sanitaire. Compte tenu de cette remarque nous avons tout de même voté « pour », la CGT s'est abstenue et FO a refusé de voter.

### **3. Nouveau Réseau de Proximité (NRP)**

Seul nous a été transmis le calendrier dans sa version du 17/08/2020 qui ne précise en rien les aspects TAGERFIP, charges de travail, mouvement local, accompagnement individuel des collègues etc. Nous avons redit notre opposition au projet et relayé l'inquiétude des collègues du département notamment en ce qui concerne l'articulation du mouvement des B stagiaires et du mouvement local NRP. Un CT dédié au NRP devrait se tenir la deuxième quinzaine d'octobre et le mouvement suivra. Les B stagiaires doivent être affectés localement au plus tard le 9 novembre.

Nous avons à nouveau rappelé la demande faite avant le confinement de maintenir sur Le Teil un SIP de plein exercice et non une simple antenne pérenne. Fin de non recevoir du directeur et confirmation que la pérennité des antennes n'est pas garantie ici comme ailleurs au delà de 2026.

### **4. Paiement de proximité**

Paiement chez buralistes depuis cet été, des demandes d'homologation sont encore en cours auprès de la FDJ c'est pour ça que pour l'instant il n'y a aucun buraliste à Tournon.

Paiement chez buraliste est la première phase du « zéro cash »

Deuxième phase : comptes de dépôt de fonds obligatoires pour les régies en 2021 et fermetures des caisses dans les centres courant 2021.

Phase 3 : fin des bons de secours payables à la caisse, en « échange » deux possibilités à l'étude : soit des bons d'achat soit une carte bancaire « prépayée » avec laquelle les bénéficiaires pourraient retirer l'argent auprès de n'importe quelle banque à partir d'un code envoyé par courrier séparé.

Historiquement, la DDFiP payait les bons de secours en s'assurant du caractère libératoire du paiement c'est-à-dire que la personne concernée venait en personne retirer en espèces avec une pièce d'identité.

Or avec le nouveau système si ce sont les bons d'achat qui sont retenus ils ne seront peut-être pas valables partout et ils seront « stigmatisants » dans le sens où ces bons devront être présentés à la caisse des magasins, situation qui peut être humiliante pour des personnes déjà en difficultés, et d'autre part si le système de carte est mis en place il y aura des risques de fraudes car n'importe qui pourra aller récupérer l'argent auprès d'un DAB.

### **5. Questions diverses et autres points abordés**

- recrutement en cours d'1 cadre C par procédure PACTE, affecté à la Trésorerie Municipale à/c du 1/12/2020.

- recrutement à venir de deux contractuels de catégorie C (ou fonctionnaires par voie de détachement) pour 3 ans renouvelables (pas automatiquement mais en fonction des besoins du service)
- 2 cadres C stagiaires de la liste complémentaire avec prise de poste au 9 novembre 2020 seront affectés sur le SIP TOURNON et le SIE de LE TEIL (Antenne pérenne).
- trois demandes de rupture conventionnelle : 1 à Annonay déjà acceptée et 2 en cours sur Aubenas.
- Douanes de Tain-l'Hermitage en restructuration avec transfert de leur activité sur Vallon en Ardèche. Les douaniers ne souhaitent pas forcément suivre leur mission donc il y a une possibilité pour que ces personnes (4B) soient accueillies dans notre administration (en SIE) sur Tournon ou Annonay ou même sur la Trésorerie de Saint Peray.

- **Question de SFP 07 :**

La direction a fait savoir à des collègues qu'ils ne pouvaient plus déjeuner avec leur fille (scolarisée au collège du sacré coeur) dans le coin repas du quatrième étage sous prétexte du Covid-19. Pouvez-vous nous expliquer d'une part, en quoi le protocole sanitaire du covid-19 empêcherait ces collègues et leur fille de déjeuner ensemble dans la mesure où elle respecte strictement les consignes sanitaires et d'autre part, pourquoi leur refuser à eux cette possibilité étant entendu que la situation existait avant la crise du covid, et qu'ils ne sont pas les seuls à déjeuner avec des personnes extérieures dans le bâtiment de la direction ?" Le directeur n'avait pas l'air au courant de la situation et ne savait pas que d'autres personnes déjeunaient parfois avec des extérieurs...

Il a rappelé que l'accès au bâtiment par toute personne "externe à la DDFiP" est interdit, hors usagers ou partenaires qui y seraient invités, et que cette décision n'a rien à voir avec les collègues cités ni avec le protocole sanitaire.

Il fera d'ailleurs un rappel à ce sujet pour l'ensemble des sites.

Nous avons attiré l'attention de la direction sur la non mise à jour de Rialto et Pégase suite au changement de Charte graphique. Le DDFIP signalera ce dysfonctionnement à l'inter région.

Nous avons fait aussi remonter la demande des agents de l'accueil de LE TEIL pour changer le sens de circulation mis en place par l'administration et revoir l'affichage des informations destinées au public.

Sur les jours de congés report 2019 : confirmation qu'ils ne sont pas perdus. ! Quand va t on pouvoir les poser ? Faut-il les poser sur le CET ... Attente de l'expertise de la direction sur ce sujet.

**Déclaration liminaire au Comité Technique de  
l'Ardèche du jeudi 10 septembre 2020**

Monsieur le Directeur,

Nous sommes convoqués ce jour en présentiel pour les titulaires et en audioconférence pour les suppléants au Comité technique de l'Ardèche, après une crise sanitaire sans précédent et qui perdure.

La crise économique et sociale liée au Coronavirus est aussi bien réelle. Hélas le gouvernement a décidé d'y répondre avec les même vieilles recettes utilisées depuis des décennies tout en essayant de verdir son action. D'autres solutions existent et sont urgentes à mettre en place. Ce "plan" est une raison de plus pour participer aux mobilisations de septembre pour la justice sociale, fiscale et environnementale.

Exonération d'impôts et de cotisations, aides directes aux entreprises... des dizaines de milliards contenus dans le plan annoncés par le gouvernement reviennent à financer une économie capitaliste qui a montré encore récemment les impasses auxquelles elle nous conduit : chômage, précarité, crises environnementales majeures.

L'idéologie du pouvoir n'a pas changé : il faut aider les "riches" pour faire ruisseler sur nos têtes les miettes de leurs profits. D'autant qu'il n'y a pas de contrepartie en terme de salaires, d'emploi ou d'amélioration des conditions de travail... Au contraire, avec les plans de performance collective, il s'agit de travailler plus en gagnant toujours moins ! Une fois de plus on assiste à la socialisation des pertes et à la privatisation des profits.

D'autres solutions existent. !

Par exemple, pour créer massivement de l'emploi, mais aussi diminuer l'impact énergétique du travail, il faut mener une politique de partage du travail qui passe par la réduction du temps de travail, à commencer par la semaine de 32h sans perte de salaire. Ce dont a besoin la population et est quasiment absent de ce plan, c'est d'un investissement massif dans les services publics, développer du bien commun utile à toutes et tous.

Le plan de sortie de crise, développé au mois de mai et signé par 20 syndicats et associations est une alternative concrète que soutient Solidaires Finances Publiques l'Union syndicale Solidaires dans le collectif "Plus Jamais Ça »

Nous allons nous battre dans les semaines à venir, à commencer par le 17 septembre par la grève et la manifestation des travailleurs, les 25 et 26 septembre pour les mobilisations climat/emploi.

Nous exigeons la mise en place d'une autre politique qui réponde réellement aux urgences plutôt que de continuer la fuite en avant vers la catastrophe sociale et écologique.

Un des points essentiels de l'ordre du jour est le Nouveau Réseau de Proximité (NRP), pour information et non pour avis. Etant donné le peu d'éléments qui nous sont fournis, hormis un calendrier prévisionnel, nous reprenons ci-après les termes du compte-rendu de Solidaires Finances Publiques au groupe de travail national du 3 septembre 2020 consacré au NRP et à la démétropolisation. Nous demandons bien entendu encore et toujours le retrait de ces derniers.

Qualifié par la DG de « groupe de travail de concertation », Solidaires Finances Publiques a donc abordé ce groupe de travail avec la volonté d'obtenir des informations précises sur un certain nombre de sujets et de porter notre propre ambition et nos propositions pour la DGFIP. Les réponses apportées par la DG ne nous ont pas vraiment éclairés. Sur les marges de manœuvre et la prise en compte de nos observations et revendications, l'administration nous objecte qu'il faut attendre la fin du cycle de discussions pour y voir plus clair. Ce qui ne nous rassure nullement et nous conforte dans nos craintes.

Ce NRP se traduit, selon l'administration, par un accueil de proximité renforcée avec la mise en place des Établissements France Service (EFS) au travers de la signature de chartes et de conventions avec les collectivités locales. Cela se traduirait par une augmentation de 30 % de présence supplémentaire sur le territoire. Pour arriver à ce chiffre étonnant, l'administration intègre des accueils « virtuels » dans lesquels la DGFIP ne sera pas physiquement présente.

Ces EFS ont pour objet de proposer un bouquet de services divers, validé par le niveau ministériel.

Solidaires Finances Publiques est revenu sur le sujet de l'accueil en dénonçant le fait qu'il est assez incongru de voir se développer ces EFS au coût non négligeable pour les collectivités locales alors que dans le même temps les horaires d'ouverture des services de la DGFIP se contractent et qu'un peu partout sur le territoire nos services de proximité ferment.

Pour Solidaires Finances Publiques des alternatives existent ! Ne serait-il pas plus pertinent de s'appuyer sur les réseaux DGFIP existant en renforçant ces services dits fragiles, au vu de leur taille par l'arrivée de nouvelles missions et de personnels ? Ceci ne réglerait-il pas en partie

l'attractivité de ces postes qui sont en sursis? Ne faudrait-il pas offrir aux collectivités locales une véritable offre de service à destination des particuliers, des TPE, etc, en mettant en place des présences/permanences ponctuelles d'un agent de la DGFIP ? Ne faudrait-il pas redonner au comptable DGFIP une véritable identité de proximité technique auprès des décideurs locaux ?

Solidaires Finances Publiques est également revenu sur le contenu des chartes qui selon notre analyse n'engage pas la DGFIP dans le temps. Nous restons convaincus au regard de l'histoire récente que ces EFS risquent fort d'avoir une durée de vie administrative éphémère.

Pour l'administration, les chartes fixent les conditions d'exercice de l'accueil de proximité. La signature de celles-ci suffit à garantir l'engagement porté par la DGFIP, au même titre que ceux résultant du contrat d'objectifs et de moyens.

Le cadre d'implication de la DGFIP au sein des EFS prévoit une déclinaison en deux niveaux :

- une participation avec la présence d'un agent exerçant des missions de la DGFIP, (quelle durée, quelle fréquence, avec quels moyens...?)

- une affectation d'un agent DGFIP assurant le rôle d'animateur de l'EFS et chargé de coordonner le bouquet de services dont celui de la DGFIP.

Il est bien entendu que tout ceci se fait sans annonce de créations d'emplois mais aussi sans que nous ayons la certitude que tous les agents qui porteront une casquette DGFIP dans le cadre des EFS seront des agents titulaires. Sur toutes ces questions, le flou demeure !

Cette présence se fera donc au détriment des services de gestion existant, déjà lourdement ponctionnés par les suppressions d'emplois.

Le 2<sup>ème</sup> pan du NRP est le service de conseil aux collectivités locales avec la mise en place des conseillers auprès des décideurs locaux (CDL) et des services de gestion comptable (SGC). Selon l'administration, les CDL seraient des fonctions attractives, prisées par les agents. A terme, 1400 CDL devraient être déployés.

Sur cet aspect du chantier, soulignons que lors du CTR de sortie de confinement, Solidaires Finances Publiques avait démontré que le réseau des trésoreries mixtes et des trésoreries avaient su faire face aux enjeux de la crise. La technicité des agents exerçant les missions était de fait un atout. Malgré la preuve par l'exemple, la DG reste enfermée dans une grille d'analyse qui ne voit dans le réseau des trésoreries que des faiblesses, tant en termes de mission, de structure que de RH. Et pourtant les faiblesses qu'elle pointe souvent à tort, ne sont-elles pas le fruit de choix administratifs qui ont asphyxié nombre de services ? Cette fois encore, après avoir savonné la planche « mission » et « structure » faute d'emplois suffisants, d'accompagnement et de soutien, de mesures d'attractivité et de reconnaissance envers les

personnels dédiés, la DG dénonce le fait qu'elle soit glissante ! Mais à qui la faute ? Sûrement pas aux agents ! Sûrement pas aux élus locaux ! Sûrement pas aux usagers !

La DG a également voulu être rassurante sur la création d'antennes en lien avec les réorganisations, mais rien dans son projet ne permet d'affirmer que celles-ci auront une existence qui perdurera au-delà de l'évaporation naturelle des emplois existants au moment de la création de l'antenne. Il en est de même sur les incidences RH et à cette heure, malgré les quelques réponses apportées par la DG, rien ne permet d'affirmer que les règles de gestion et d'accompagnement des agents seront de nature à compenser les préjudices subis. Sur ces points, la bataille est tout aussi nécessaire que sur l'avenir des missions et des emplois !

Au final sur ce sujet de la NRP, on note que la DG feint d'être persuadée qu'elle mène une œuvre d'intérêt général et qu'elle est adoubee par les agents et les élus. C'est oublier un peu vite et avec beaucoup de mépris au passage, le nombre impressionnant de délibérations de conseils municipaux dénonçant la paupérisation du réseau DGFIP (toutes missions confondues), les attentes d'un nombre important d'usagers de voir des services de proximité en capacité de les recevoir, de les renseigner, sans être obligé de se débattre sur la toile de l'e-administration, les revendications des personnels en matière d'emplois, de condition de travail, d'amélioration des moyens leur permettant de mener à bien et correctement leurs missions de service public.

Ce climat délétère dans les services de la DGFIP se retrouve dans l'évolution des résultats de l'observatoire interne annuel observé sur les trois dernières années (2017, 2018 et 2019). En voici quelques exemples prégnants.

A la question : « Estimez-vous que globalement, la DGFIP évolue dans le bon sens ? Perception de l'avenir. », les agents ont répondu « Souvent/Toujours négatif » à 68 % en 2017, 76 % en 2018 et 84 % en 2019.

A la question : « Vous êtes optimiste concernant votre propre avenir au sein de la DGFIP ? », les collègues ont répondu « Souvent/Toujours négatif » à 67 % en 2017, 76 % en 2018 et 82 % en 2019.

A la question : « Vous arrive-t-il d'être confronté à des usagers agressifs ou incivils », les agents ont répondu : « Souvent ou De temps en temps » à 51 % en 2017, 49 % en 2018 et 85 % en 2019.

Encore plus fort, à la question « Vous arrive-t-il de travailler dans l'urgence ? », les résultats de 2017 et 2018 faisaient apparaître une réponse positive (« Souvent ou De temps en temps ») à 90 %. Tour de passe-passe, la question ne semble plus figurer dans la restitution donnée par l'administration pour 2019.

Le monde d'après covid ressemble à s'y méprendre au monde d'avant ...



